

LES VENTES DE DOCUMENTS EDUCATIFS

Deux faits à noter :

1°) D'une année à l'autre, la proportion des ventes, par catégorie d'articles reste la même

2°) nos ventes souffrent d'une mauvaise présentation

En ce qui concerne le premier point, mieux vaut se reporter au bilan annexé à ce rapport. Je suis agréablement surpris par le succès de certains numéros de Penn-ar-Bed, tels que "LES MINERAUX" et "LES RESERVES". La carte ornithologique de la Bretagne passionne les spécialistes, mais je regrette de ne pouvoir l'exposer dépliée. Bon an, mal an, nous vendons une dizaine de milliers de cartes postales, mais il faudrait refaire des cartes d'Alcidés, en particulier de Guillemots. Diapositives et disques demeurent des articles appréciés encore qu'ils soient diffusés plus largement que par le passé (Belle-Ile, Cap-Fréhel)

Malheureusement, il apparaît, au fil des années que notre installation, sur le terrain se prête mal à l'exposition de nos affiches et de tous les autres documents. Lorsque les ventes viennent du Nord et de l'Est, le courant d'air est si violent, sous l'auvent que nous ne pouvons pas toujours sortir les articles "légers" (genre cartes postales ou pochettes de diapositives). De plus, le vent soulève de la poussière et celle-ci abîme nos articles. La solution idéale consisterait, selon nous, à exposer les documents dans un local clos et dans lequel le public serait admis à pénétrer. Nous aurions moins de perte et les gens amateurs seraient plus à l'aise, pour faire leur choix.

Enfin nous pourrions exposer plus facilement toutes les affiches que nous avons en stock et dont la vente pose un problème réel. Sur ce point précis, nous partageons les vues de Monsieur JONIN.

SITUATION ORNITHOLOGIQUE

1972

1°) LES ALCIDES

A) LE PINGOUIN TORDA

Le recensement des Alcidés devient -hélas- de plus en plus facile. Alca Torda représentait cette année, 10 à 12 couples localisés de la manière suivante :

2 couples face à la mer, dans le secteur de Karreg-ar-Skeul

3 couples sur l'îlot de Milinou KERMADEN (visibles depuis la pointe le matin à X 30/35).

5/6 couples sur l'îlot du Milinou KERMADEN

Cette année, aucun petit Pingouin ne s'est reproduit sur la falaise de Kastell-ar-Roch !

Notons encore que j'ai soigné 3 Alca adultes mazoûtés recueillis dans la région. Début Septembre, il m'a été signalé qu'un jeune homme avait tué un Petit Pingouin en difficulté vers la plage du Loch.

Soyons réalistes ! Aussi pénible que soit l'évidence, il faut bien l'admettre. D'ici deux ou trois ans au plus tard, le petit Pingouin ne sera plus au Cap-Sizun qu'un joli souvenir.

B) LE GUILLEMOT DE TROIL

La population de la Réserve s'établit aux environs d'une centaine d'individus, soit de 30 à 40 couples. Les

Guillemots semblent se maintenir en nombre depuis deux ou trois ans malgré les lourdes pertes dues à la pollution. Une jolie colonie de 23 individus se maintient depuis deux ans, sur une corniche basse de castell-ar-roch. C'est l'un des pôles d'intérêt de la Réserve pour les touristes qui ne jurent que "par les petits Manchots!". La localisation des Guillemots, sur l'ensemble de la zone en réserve m'apparaît la plus stable, la plus régulière, parmi toutes les autres espèces. 1/3 d'entre eux, occupent 3 secteurs de la Grande Réserve, soit Castell-ar-roch, Benedicité et Milinou Kermaden (ce dernier îlot souffrirait d'une intrusion touristique massive à Pors-Canapé!) le reste s'est établi, comme chacun le sait, sur le flanc EST de MILINOU AR BRAZ. (4)

C) MACAREUX MOINE

Je n'ai aucune observation personnelle (et c'est un comble) de Macareux à signaler, mais l'espèce a été vue 3 fois cette année à la petite Réserve, la première fois, par de très sérieux ornithologues du Groupe des Jeunes Naturalistes, fort bien équipés en jumelles et télescope (2 ind en vol et posés à la mer) une seconde fois, par un adhérent de la SEPNEB qui a du séjourner environ 8 jours d'affilée dans le secteur (il s'agit de M. LAVIGNE, un adhérent Parisien) et enfin par les cinéastes de l'OR.T.F. Conclusion, le Macareux moine appartient toujours à l'avifaune de la réserve M-H-JULIEN.

LE CORMORAN HUPPE

Je me suis livré, cette année à un recensement extrêmement précis des nids de Cormorans. Entendons par là que je suis descendu à tous les endroits accessibles de la Réserve, prolongeant mes investigations, par mer, à la nage, pour examiner le fond de quelques petites grottes. Dans la "grande réserve" j'ai dénombré exactement 40 nids. Il y en avait presque le double en 1967. En ajoutant les 40 à 50 couples nicheurs sur l'îlot du Milinou, on atteint péniblement un effectif global de 80/90 couples ce qui est peu pour une réserve comparativement aux Tas de Pois ou au Cap-Fréhel. Le fait le plus grave est que les effectifs de Cormorans décroissent peu à peu régulièrement. Ainsi en 1967, il y avait 12 couples établis sur Kastell-ar-Roch. Cette année, j'en ai trouvé seulement 4. A la télé, j'ai exposé succinctement les 4 raisons qui font chuter l'effectif de ces oiseaux :

- 1) La pollution, par les hydro-carbures
- 2) localement, la chasse. Certaines personnes aiment la chair de cet oiseau et cette "chasse" n'est pas contrôlée. Les inscrits maritimes chassent quand ils veulent, même au Printemps.
- 3) les erreurs. Certains chasseurs de gibier d'eau abaissent des cormorans par erreur, les ayant pris pour des canards. C'est fréquent en baie d'Audierne. Voir mes rapports des années précédentes
- 4) les morts accidentelles (individus prisonniers dans des filets de pêche tendus abusivement, dans les criques de la côte sauvage)

SD'autre part il se passe quelque chose d'anormal dans la reproduction de cet oiseau. Cette année, j'ai remarqué que 13 couples ont fait un nid mais n'ont élevé aucun petit. Dans 6 autres cas, il n'y avait qu'un seul jeune, alors que les couvées de 2 voire de 3 petits étaient fréquentes.

J'ai lu, que certaines espèces adaptaient leur taux de natalité aux possibilités alimentaires du moment et du milieu. Serait-ce possible dans le cas des Cormorans. Certains Cormorans pourraient-ils être frappés de stérilité ? C'est un dossier noir au Cap-Sizun et je souhaite d'abord, en première urgence que l'espèce soit protégée légalement. Au début de mon séjour au Cap-Sizun, je voyais souvent en Été, perchés sur les écueils, des groupes de 40 à 50 individus (Adultes et immatures) Ce temps est révolu. Mon observation la plus importante cette année concerne 23 oiseaux !

Beaucoup de gens "s'amuse" à tirer sur les Cormorans. Un Adhérent qui est Enseignant à Paris m'a raconté qu'il connaît un vieillard de Plouhinec (marin retraité) qui lui a récemment avoué qu'il "avait descendu 9 Cormorans, la veille" et qu'il "espérait bien "en avoir d'autres" à sa prochaine sortie. Pourquoi ? Pour rien, comme ça, pour le plaisir de la chasse (sic)

La situation des Cormorans me paraît très grave. Elle engage la pérennité de la Réserve. Après la disparition inéluctable des Alcidés que restera-t-il à protéger si les Cormorans sont éliminés à leur tour ? La colonie de Laridés justifierait-elle, le maintien d'une réserve ? On peut en douter quand on voit la campagne organisée contre ces malheureux Goélands !

Nous ne pouvons rien faire de plus pour les Alcidés victimes d'un fléau mondial, mais nous pouvons encore agir efficacement pour sauver les Cormorans Bretons. Je l'écris depuis 4 ans (Voyez mes anciens rapports S.V.P.) malheureusement, je suis parfois suspecté de pessimisme d'autant plus que le problème est rigoureusement local (Sur la Manche on ne mange pas du Cormoran à ma connaissance...). En tous cas que l'on sache bien que la "chasse au Cormoran" ne connaît aucun répit. Le Docteur Raoul LELIAS (Pont-Croix) avu cet été, à SEIN, un marin déambuler sur les quais, en tenant 2 couples d'oiseaux morts, pendus par les pattes comme de vulgaires poulets. A quatre reprises, des touristes ont assisté en Juillet dernier à des scènes de chasse. Un adhérent Breton Monsieur GUEZENNEC, domicilié à Paris, m'a écrit pour me dépeindre son écoeurement devant les dizaines de nids de Cormorans détruits dans le secteur de BESTREE... Plein d'illusions, il me demandait ce que nous pouvions faire, allant jusqu'à suggérer de créer une petite réserve dans ce secteur. Gardée par qui ? L'affaire des Cormorans : URGENT

LE FULMAR

Ce merveilleux oiseau poursuit, très lentement son implantation. Cette année, il y eut 3 pontes et l'envol d'un jeune. Un oeuf n'était pas bon, par ailleurs le second poussin est mort. Vers la mi-Avril jusqu'à la mi-Juin, adultes et immatures se sont attardés dans leur secteur habituel. L'observation la plus riche comprenait dix couples perchés et 9 individus en vol, naviguant en solo. Un couple de Fulmar a séjourné deux mois (sans nidifier) dans une crevasse située à mi-hauteur de la falaise placée en face de la colonie. Au grand Milinou (P. Réserve) co-habitent au moins 3 couples de cette espèce. Dernière observation de Fulmar en vol : 3-09-1972 devant la pointe de Weinzu. En résumé, le FULMAR paraît désormais solidement accroché au Cap-Sizun. Toutefois, la lenteur de cette implantation est telle qu'il faudra (sauf accidents) de 25 à 30 ans avant de parler sérieusement d'une "colonie". Signalé nicheur probable à la Pointe du Van

LES LARIDES

a) A tout seigneur, tout honneur, évoquons d'abord le cas des Mouettes Tridactyles. C'est avec une véritable allégresse que je vois augmenter régulièrement chaque année, la prestigieuse colonie de GOULIEN. En 1971 j'avais dénombré (non sans mal) 330 couples. Un comptage effectué début JUIN 1972 m'a donné 312 couples, dans la grande Réserve secteur où aucun d'entre eux n'échappe à l'observation. L'îlot du MILINOÛ en hébergeant une cinquantaine environ, nous arrivons à un effectif global de 350/360 couples ce qui confirme un taux d'accroissement annuel de 10 %. 1972 a vu se poursuivre "l'éclatement" de la grande colonie de Castel-ar-Roch (X) et l'occupation des ailes de la Réserve. Arrivées à la mi-Février (13 individus le 12-02-1972) les Tridactyles étaient toutes absentes, le 17 AOUT. Bien qu'il ne s'agisse que de "Mouettes" (!) tous les visiteurs y compris les Bretons, se déclarent impressionnés par cette fabuleuse colonie

GOELAND MARIN :

La situation de cette espèce n'a pas varié depuis un an à tel point que je pourrais recopier, mot pour mot, le compte-rendu de 1971. 4 couples se maintiennent dans la zone protégée, dont 3 sur le MILINOU et 1 dans la crique de Pors-Canapé. Avec 41 observations en cours de saison (contre 53 en 1971) le G. MARIN n'est montré plus discret. Les ornithologues qui patrouillent dans la côte nord du Cap-Sizun me disent que le G. Marin niche de manière très clairsemée jusqu'à la Pointe du Van mais qu'il n'est jamais commun (ce que nous savions). Cette très belle variété intéresse toujours vivement les visiteurs.

GOELAND BRUN

Même remarque que ci-dessus. Stabilité générale des effectifs de l'ordre de 20 à 25 couples localisés aux 3/4 sur le MILINOU et ses abords. 51 observations de Mars à Septembre. Comme son congénère argenté le G. Brun paie un assez lourd tribut aux Renards d'autant plus qu'il s'établit souvent à même la côte. J'ai repéré cette année encore un "cimetière" de grisards aux alentours du Milinou. Maître GOUPIL n'est pas sérieux, il laisse ses empreintes partout...

GOELAND ARGENTE

L'effectif total a légèrement baissé, ne dépassant pas 550 couples environ mais demeure heureusement important. La nidification des G. Argentés, massive sur l'îlot du Milinou demeure relativement faible dans la "grande réserve". J'ai repris cette année encore avec succès le "numéro" de nourrissage de ces oiseaux et je suis confus d'avouer qu'il apparaît comme l'attrait N° 1 de la Réserve aux yeux du grand Public. Des centaines de personnes viennent tout exprès pour filmer la scène. On en voit revenir plusieurs fois et amener des amis à seule fin de voir "le monsieur donner à manger aux Mouettes". Finalement tout le monde s'y retrouve. Le touriste repart content avec son bout de film en couleurs et nous envoie d'autres "clients". Satisfait de sa visite, il est plus enclin à faire l'achat de quelques "souvenirs". La possibilité (souvent imprévue) que j'offre aux visiteurs de réaliser facilement de magnifiques photos améliore nos relations et me permet souvent de capter leur attention pour la suite du programme, car si la majorité des Etrangers ont des jumelles en vacances et savent s'en servir, le Français, lui couche avec son Nikon ou sa caméra. Le Latin est possessif... mais c'est toujours mieux que de porter un fusil. J'ajouterai enfin, sans le moindre scrupule, que le numéro de nourrissage des Goélands augmente parfois assez substantiellement mes pourboires et que cet aspect de la chose n'est pas négligeable pour moi.

Ces braves Goélands, sont malheureusement l'objet d'une campagne de dénigrement qui risque d'être très efficace si j'en crois certaines réactions. J'ai lu, dans la Presse locale (OUEST-FRANCE) que les chasseurs et les "Amis de la Nature de l'Île et Vilaine (Il me semble qu'il y a là un abus de langage) "partaient en guerre contre le Goéland, ce "pelé, ce galeux, dont nous vient tout le mal" puisqu'il pousse même le vice jusqu'à dévorer des faisandeaux! (Et l'on publie cela à 8 jours de l'ouverture!) J'ai lu, aussi, complètement sidéré, que les Fous de Bassan de Rouzic "se serraient les uns contre les autres pour défendre leurs oeufs !" Si les auteurs de l'article avaient eu l'occasion, comme moi, de manipuler des dizaines de Fous de Bassan ils sauraient que ce formidable Palmipède n'a rien à craindre du Goéland le plus vorace ! Bref, cet article était rempli d'énormités et bien entendu les Journalistes n'ont pas eu le temps (ou n'ont pas voulu) interroger les spécialistes. N'ayant pas grand chose à tirer (à part quelques Cigognes ou Vautours de temps en temps) les chas

ont surtout envie de "descendre les Mouettes". Voici 3 ans déjà, leur porte parole national l'inéffable M.L.R de RIQUEZ suggérait que "ma foi, les Mouettes étaient nombreuses et que vu les nécessités glorieuses du sport de la chasse etc...- " Scandalisé, j'avais immédiatement écrit une lettre de six pages au Chasseur Français en rentrant mes griffes pour être sûr d'être publié. Elle le fut. Il est particulièrement évident que l'opération anti-Mouette entre actuellement dans sa seconde phase et qu'elle est menée avec une rare perfidie puisque l'on ose y associer un comité de protection de la Nature! Je ne voudrais pas, me poser en défenseur inconditionnel des Goélands, sachant parfaitement que cette espèce prospère est quelquefois redoutable en particulier dans le cas d'une co-existence avec les sternidés, cependant j'estime qu'il serait extrêmement dangereux de lever sans préavis et sans restrictions sévères une protection locale qui, exceptionnellement, est entrée un peu partout dans les mœurs. J'ai reçu plus de 100.00 personnes depuis que j'occupe mes fonctions de Garde au Cap-Sizun et je prétends être solidement documenté tant sur la mentalité du Français moyen, en général que sur le niveau -si affligeant- de ses connaissances ornithologiques. Pour la majorité des gens, tout ce qui est blanc et qui vole au bord de la mer est une Mouette. Allez demander à nos vaillants Nemrods du Dimanche la différence qui existe entre un Goéland Argenté et une Mouette Rieuse par exemple. Les 4/5 des Bretons riverains de la mer ignorent encore que les "Mouettes grises" ou marrons sont des immatures. A la pointe du Raz, des Guides ont affirmé aux touristes que le Goéland était le mâle de la Mouette... Nous sommes en France et c'est normal bien sûr ! Bref, ne plus protéger les Goélands reviendrait à nettoyer les côtes de cette espèce en quelques années. Est-ce cela que veulent les chasseurs ? Après les Rapaces, les oiseaux de mer et après les oiseaux de mer ? Du reste, quand on parle d'espèces protégées, il faut bien se pénétrer de l'idée que la législation ne suffit pas à elle seule. Pour un certain nombre de gens qui conservent en eux-mêmes le respect de la Loi, c'est-à-dire, la peur des ennuis s'ils viennent à l'enfreindre il en existe beaucoup plus qui s'en moquent. La mer est grande et les Gardes si peu nombreux. Examinons les faits :

AVRIL 1972 : 23 Goélands Argentés sont tués dans une réserve. Nous avons porté plainte. La gendarmerie a fait une enquête mais les vandales courent toujours....

19 mai 1972 Une Allemande, venue à la Réserve et que je rencontre un soir à AUDIERNE, me déclare, très émue qu'elle a vu des Français... (Evidemment!) tirer sur des Zilbermowe à 20 H au pouldu (C'est une petite plage d'Audierne). Les auteurs du délit occupaient une petite voiture bleue et tiraient par la fenêtre. Ils s'enfuirent à son arrivée. Consternée l'Allemande me demande quoi faire et je lui conseille de le signaler à la Gendarmerie.

28 JUIN 1972 Des touristes nous apportent un G. Argenté adulte blessé à l'aile par des plombs de chasse.

10-07-1972 Même cas. L'oiseau a été recueilli à PLOUHINEC

20-08-1972 Un touriste Belge, me rapporte le fait suivant. Se promenant en voiture, en direction de la Pointe du Raz, aux environs de BESTREE, il remarque en contrebas dans les rochers deux personnes dont le comportement lui paraît suspect. Il arrête sa voiture, en descend, s'approche et remarque que l'un des hommes essaie de dissimuler une carabine à lunette. Indigné (et courageux) il tente alors de les interpellier mais les coupables s'enfuient en courant et regagnent une voiture américaine bleue stationnant en contrebas. Mon témoin la voit disparaître mais relève le numéro : 5440 Q R 29. Un Breton à moins qu'il ne s'agisse d'une voiture de louage

(x) Je ne sais toujours pas orthographier correctement les noms Bretons. Que la SEPNEB m'en excuse, en particulier, M. MONNAT qui celtise outrageusement...

6-09-1972 : Une mouette Rieuse, blessée par arme à feu est confiée par des enfants, à M. GARGADENNEC, Vétérinaire à Pont-Croix (Oiseau trouvé à Plouhinec)

26-09-1972 Je reçois un coup de téléphone de la Directrice de l'école de Plovan-sur-Mer (29 S) me signalant que ses élèves ont recueilli 3 Goélands fusillés sur la côte. 2 d'entre eux sont morts, le troisième (un *Larus fuscus* adulte) n'est que blessé. Me demande quoi faire ! Après avoir pris note de mes conseils cette dame signale le fait à la brigade de gendarmerie dont dépend PLOVAN-S-MER : Plogastel-Saint Germain. Le gendarme de permanence écoute, prend note et raccroche en riant bien fort...

Voici quelques uns des cas de destruction "d'oiseaux protégés" qui furent portés à ma connaissance, au cours de la saison écoulée. Que serait-ce si le Goéland était classé "gibier" ou nuisible ! Mais il y a mieux... A QUIBERON au lieu dit Port-Maria existe un magasin d'articles de souvenirs qui vend (ou qui a vendu en Juillet 1972) des Goélands "empaillés" adultes et immatures. Le prix de ces oiseaux variait entre 150,00 et 300,00 frs ! Etonnés de ce commerce qui leur paraissait illicite des Touristes ont questionné la vendeuse et celle-ci aurait déclaré que les oiseaux étaient capturés au filet... A CAMARET existerait le même trafic ! On m'a signalé d'autres transactions du même genre ici et là mais QUIBERON et CAMARET sont les seuls endroits à ma connaissance où des oiseaux protégés sont vendus à des prix scandaleux, au vu et au su de tout le monde. Le commerce des oiseaux de mer naturalisés dépend comme les autres de la Loi de l'offre et de la demande. Or, beaucoup de touristes voudraient acquérir des oiseaux de mer naturalisés. Evidemment, le vendeur se défend toujours d'avoir lui-même tué les oiseaux. Dans la plupart des cas, il s'agit d'oiseaux qu'il a trouvés morts... ou bien, autre parade, ce sont des oiseaux qui "viennent de l'étranger". Qui l'eut cru ? La Bretagne importe des Mouettes pour les revendre. Comme les Poupées fabriquées au Japon, peut-être ? Je me demande si la L.P.O. a été mise au courant de ces pratiques et quelle suite elle entend leur donner. Je pensais, avant d'arriver en Bretagne que les gens du S.E. et du S.O. étaient les seuls à être d'authentiques vandales. Les filets, les tenderies et toutes ces horreurs dont nous abreuve le Courrier de la Nature, je les situais toujours en bas, au Sud de la France. Comme tout un chacun j'avais lu en revanche que de nombreuses légendes Celtiques entourent les oiseaux marins d'un aura de poésie et d'amitié fraternelle avec les Humains... Il me faudra désormais réviser mon jugement et perdre cette dernière illusion. Les Bretons n'ont rien à envier aux vandales du S.O. Nous irons manifester à Dax contre les tenderies et ce sera justice, mais peut-être faudrait-il déjà balayer devant notre porte !

FOU DE BASSAN

Au début de l'Eté dernier, M. LE PAPE accompagné de Monsieur Michel Mazéas, s'est livré à une exploration complète de la côte nord du Cap-Sizun grâce à la vedette de la Gendarmerie. L'objectif essentiel de cette petite croisière était de vérifier les informations du Maire de l'Île de Sein, selon lesquelles les Fous de Bassan nidifient au Cap Sizun. Finalement, ces recherches ont permis de trouver trace de deux nids sur une balise désaffectée dans le raz de sein. Probablement accidentelle cette nidification très limitée ne permet pas de conclure à une extension géographique de l'espèce en Bretagne. Cette étude de la côte, par mer, a montré aussi que c'est bien la côte de Goulven, qui de très loin héberge le plus grand nombre et la plus grande diversité d'oiseaux marins. Au total les observations de Fous en vol (ou posés à

à la mer dans le secteur de la Réserve se sont élevées, cette année à 39.

GRAND CORBEAU

Après avoir nidifié une dizaine d'années, dans la réserve même, le grand Corbeau a modifié son territoire. De toutes manières, il s'est établi à proximité et ses apparitions sont aussi fréquentes que par le passé.

13	observations	en Mars
19	-	en Avril
16	-	en Mai
24	-	en Juin
21	-	en Juillet
4	-	en Aout
7		en Septembre (jusqu'au 15)

CRAVE A BEC ROUGE

La situation de cette espèce demeure aussi alarmante qu'en 1971. Sur l'ensemble de la Réserve, la population de Craves à bec rouge n'excède pas 5 à 6 couples. Cependant, les ornithologues le signalent régulièrement en d'autres points de la côte nor, notamment à la pointe du Van et autour de Brézellec. Il est donc possible que plus localisée autrefois, notre petite colonie se soit un peu diluée sur tout le front de mer. Il y eut 62 observations de Craves, dans la Réserve du 15 mars au 15 Septembre, dont 29 en Juillet. Passage de 8 individus en vol le 6 AOUT.

D I V E R S

HUITRIER PIE

14-08-1972 : 1 très grand vol (env/100 ind) au large venant de l'Est, se dirigeant vers le raz-de Sein

23-08-1972 1 groupe de 17 ind en vol au ras de l'eau devant la pointe de Wein-Zu

HERON CENDRE

20-08-1972 2 ind en vol en direction Douarnenez, au large

30-08-1972 1 ind en vol au dessus du Cap. Venant du N.O allant au S.E

COURLIS CENDRE

17-08-1971 1 ind posé dans la réserve près d'une mare

20-08-1971 6 ind en vol au dessus de la mer

2-09-1971 3 ind posés près d'une mare à 100 m de la caravane

MAUCON CRECERELLE

Du 15 Mars au 15-09-1971 : 83 observations souvent excellentes
2 couples fréquentent la réserve, mais l'un d'eux a son territoire plus
étendu à l'Ouest, au delà du grand Milinou. Les chasseurs locaux semblent
respecter " l'épervier rouge ". En effet, j'ai toujours pu observer des
Crécérelles à GOULIEN depuis 1967

STERNE CAUGEK

28-08-1972 : 2 ind au dessus de la mer devant karreg-ar-skeul

STERNE PIERREGARIN

19-07-1972 : 4 ind perchés sur un récif devant la pointe

CHEVALLIER GUIGNETTE

II-08-1972 : 1 ind à terre, sur la grève de Pors-Canapé

19-08-1972 : 1 ind s'envole devant moi, le long du ruisseau qui descend

10-09-1972 : 2 ind en vol, très bas, à marée basse, devant le whal (Est
de la Réserve

OBSERVATIONS SPECIALES

1°) Le 22 Juillet, en compagnie d'un adhérent Angevin, Monsieur GISLARD,
j'observe assez longuement vers 15 H, le manège d'un Renard harcelé
par deux grands Corbeaux. L'animal traversait la lande en remontant
de la mer, à environ 500 mètres de la clôture de la réserve, en direc-
tion de Beuzec-Cap-Sizun. C'était un beau Renard adulte manifestement
agacé des piqués et des criaileries des deux grands Corbeaux. Tous
les cent mètres, il s'asseyait et levant la tête glapissait pour ef-
frayer ses poursuivants. En vain... Finalement je l'ai vu disparaître
dans une haie, après une poursuite de harcèlement qui avait duré plus
d'un quart d'heure. En période d'ouverture de la chasse, il n'est pas
douteux que cette longue promenade à découvert lui aurait été fatale
en raison de l'obstination des Corvidés.

2°) C'est à un Touriste que revient l'honneur d'avoir découvert le
premier, dans la Réserve l'existence d'un Cormoran Huppé à collier
blanc. (24-07-1972). Très intrigué par l'allure de cet oiseau je suis
descendu en contre bas pour l'examiner plus facilement à x 20. Tout
d'abord j'avais pensé qu'il s'agissait peut-être d'un oiseau, porteur
d'une épave quelconque, (anneau de caoutchouc ou de plastique en pro-
venance d'un filet) mais un examen très attentif du phénomène -répé-
té plusieurs fois très longuement par des naturalistes de passage -
m'a prouvé que l'oiseau était porteur d'un collier de plumes blan-
ches en forme de bavette, un peu plus large sur la poitrine que sur
l'arrière du cou. Par ailleurs, ce Cormoran présentait une morpholo-
gie absolument normale, en taille, couleur et stature. Je l'ai vu voler
plonger et son comportement était en tous points identique à celui
des autres oiseaux. Bien entendu nous avons cherché à le photographier
mais à l'époque de cette observation aucun visiteur ne disposait de
télé-objectif assez puissant. Cet oiseau a été vu quotidiennement
de la fin Juillet au début de Septembre, quelquefois isolé mais souvent
mêlé à ses congénères. Je ne pense pas qu'il ait nidifié à la réserve
car je ne l'ai jamais remarqué au moment où je faisais l'inventaire
des nids de cette espèce.

3°) Le 18 Février 1972 par mer calme et fort beau temps j'ai pu observer
en mer, à la jumelle, mais à une très forte distance un groupe de cétacés
de forte taille. Les animaux ont séjourné dans la baie une grande partie
de l'après-midi.

4°) Le 21 Avril dernier, j'ai eu la chance et la grande joie d'observer pour la première fois, un Phoque, en train de jouer dans les vagues au pied de Castell-ar-Roch. Une fois encore, c'est-à-dire chaque fois qu'une présence insolite se manifeste, ce sont les Oiseaux qui ont donné l'alerte. Du reste, les Goélands étaient littéralement déchaînés ! Bien que furtive cette apparition de Phoque m'a permis de voir un très bel animal paraissant de plus forte taille que le Phoque gris. (Il m'a semblé plus "noir" que gris, mais peut-être était-ce le contraste entre l'écume blanche et la peau luisante) Quoi qu'il en soit, j'ai eu le temps de voir sa tête à la jumelle et je suis catégorique, il s'agissait bien d'un quelconque Pinnipède.

Goulien, le 28-09-1972